Union des Français de Bon Sens

4e Circonscription de l'Oise

Candidat

PHILIS Jean-Luc

27 ans

Commerçant





Suppléant

MOREL André

50 ans

Mécanographe

— *Médaille militaire*
— *Commandeur de la Valeur Civique*

PROGRAMME U.F.B.S. 60

I — LES PERSONNES AGEES

Nous demandons la création d'un Secrétariat d'Etat aux personnes âgées (3e âge) car il est inconcevable que toutes ces catégories de travailleurs, ayant donné toute leur énergie dans leur travail de tous les jours, ne soient pas considérées comme des Anciens Combattants de la vie.

Ils méritent une reconnaissance de la part de la Nation. Ce Secrétariat d'Etat sera chargé de résoudre tous leurs problèmes (gratuité du téléphone, télévision et transports).

En fonction des possibilités du Pays et de la solidarité nationale, pour les plus démunis nous demandons l'exonération des impôts et un salaire équivalent au S.M.I.C.

II — LOGEMENT

L'U.F.B.S. demande l'instauration des conditions d'un retour à la qualité du logement et l'accession à la propriété (dans immeuble collectif ou maison) doit être permise à tous les Français.

III — EDUCATION NATIONALE - SPORTS

Amagements sportifs :

Pour nos jeunes et ceux qui le sont moins, créations nouvelles de piscines (une olympique à Creil), création de coopératives d'aménagements sportifs au bénéfice des petites communes n'ayant pas les possibilités des grosses agglomérations de notre région.

Education nationale :

Pour nos enfants nous désirons un enseignement sérieux, objectif, de qualité et soucieux des besoins réels du Pays. Les examens et diplômes doivent retrouver leur valeur et non être discriminatoires. L'instruction civique sera remise à l'honneur pour le respect d'autrui et de son environnement. La liberté des choix d'enseignement exige le maintien de « l'école libre ». L'Education Nationale a pour devoir d'apprendre aux jeunes Français à aimer leur pays, à vouloir apporter leur contribution à son avenir et à en apprécier la beauté.

IV — TRANSPORTS URBAINS

Nous demandons que les Pouvoirs Publiques accordent immédiatement l'extension de la Carte Orange au Bassin Creillois et aux agglomérations limitrophes.

Du Bons Sens humain : gratuité totale des transports urbains (SNCF - RATP) pour les nécessiteux.

V — FISCALITE

Suppression de l'impôt pour les bas revenus. Suppression progressive pour tous dans les 5 années à venir. Remplacement par une augmentation des taxes indirectes frappant les gros consommateurs d'énergie.

L'U.F.B.S. préconise la suppression des plus-values sur l'initiative et le malheur d'autrui (droits de succession). L'impôt est le plus grand frein au développement de centaines de millions de petites entreprises libérales, artisanales, commerciales qui pourraient créer jusqu'à 500 000 emplois nouveaux.

Cette suppression de l'impôt sur les revenus sera étalée sur les 5 années par abattements successifs annuels de 20 % (économies à réaliser : 4 % par an).

L'ensemble de ces suppressions de recettes ne représente que 19 % du budget spécifique de l'Etat : soit 9 % du budget total de la France, Social compris.

VI — SOCIAL

Chômage :

Pour la suppression du chômage dans le Bassin Creillois, nous demandons le soutien de l'Etat par des subventions directes aux entreprises, des ouvertures de nouveaux marchés proposés par l'Etat aux P.M.E. et une aide vraiment réelle et de Bon Sens commun aux artisans et commerçants favorisant l'embauche.

Femme au foyer :

La famille est une cellule essentielle de la société. L'U.F.B.S. considère donc comme primordiale une vaste politique de la famille française. Pour faire renaître le goût et le sens de la durée ainsi que la continuité familiale, l'U.F.B.S. demande dans les 5 années à venir un salaire familial, de 25 % du S.M.I.C. au 1er enfant, 50 % du S.M.I.C. au 2e enfant dans un premier temps, accordé aux femmes au foyer.

Sécurité Sociale :

Création d'un carnet d'épargne santé individuel ou familial fourni par l'Etat.

Ce carnet d'épargne santé couvrira les frais correspondants à tous les soins des maladies courantes.

VII — AGRICULTURE

La moitié des exploitations se trouvent sans successeurs et des régions entières sont menacées de retourner à la friche et au désert.

L'U.F.B.S. demande que le maintien des petites exploitations subsistantes soit favorisé.

Des subventions plus librement accordées aux futurs jeunes agriculteurs permettront le renouveau de la PICARDIE.

Pour faciliter les investissements agricoles, la T.V.A. devra être diminuée, voir supprimée, pour promouvoir l'expansion des petits et moyens agriculteurs.

VIII — COMMERÇANTS - ARTISANS - ENTREPRISES LIBERALES

L'Artisanat, les professions libérales, les commerçants répondent depuis toujours à des activités, des créations ou conseils, dont l'accomplissement pour la pleine satisfaction de l'usager exige l'initiative et l'engagement personnel des hommes et des femmes qui les exercent.

L'U.F.B.S. entend rendre confiance à toutes les activités indépendantes. Elle s'oppose à la liquidation des petits commerces. L'U.F.B.S. demande la simplification de tous les documents administratifs actuels et considère que la réforme fiscale radicale seule rendra aux commerçants, artisans et membres des professions libérales, confiance dans leur avenir.

IX — LOISIRS ET CULTURE

Le Bon Sens de réaliser une société de liberté, c'est aussi donner à chacun la plus grande latitude possible dans l'emploi de son temps et l'organisation de sa vie toute entière.

L'U.F.B.S. tient pour une tâche prioritaire le sauvetage du patrimoine architectural du pays. Nous préconisons un effort particulier qui sera fait au profit d'une remise en état des maisons rurales et des villages abandonnés. Cette formule s'avèrera être la moins coûteuse et, par ailleurs, offrira aux Français et Françaises la possibilité enrichissante de redécouvrir leur pays et, notamment, apportera à l'artisanat et au petit commerce une contribution importante dans la lutte contre le chômage.

X — RECONCILIATION NATIONALE - INDEPENDANCE NATIONALE

L'U.F.B.S. se déclare fermement attachée à la Patrie française, ce que d'autres partis tendent aujourd'hui, dans leur cahotique débat politique, d'oublier.

Nous disons que cela « suffit » et qu'il est temps de mettre en œuvre une politique de réconciliation nationale.

L'U.F.B.S. demande une indemnisation véritable, et non des promesses non tenues encore aujourd'hui, pour nos compatriotes Réfugiés d'Afrique du Nord, et des anciennes possessions française d'Outre-Mer. C'est-à-dire, une loi de justice comportant l'actualisation des barèmes d'évaluation des biens spoliés et perdus.

L'intérêt national, c'est-à-dire notre Pays la France, nécessite obligatoirement la réconciliation de toutes les parties composantes de la masse laborieuse du Pays.

VU LE CANDIDAT **VU le Suppléant**